

21/05/87 21000876

LE MARCHÉ

DU LAIT

AU

SENEGAL

876

Département

[1987]

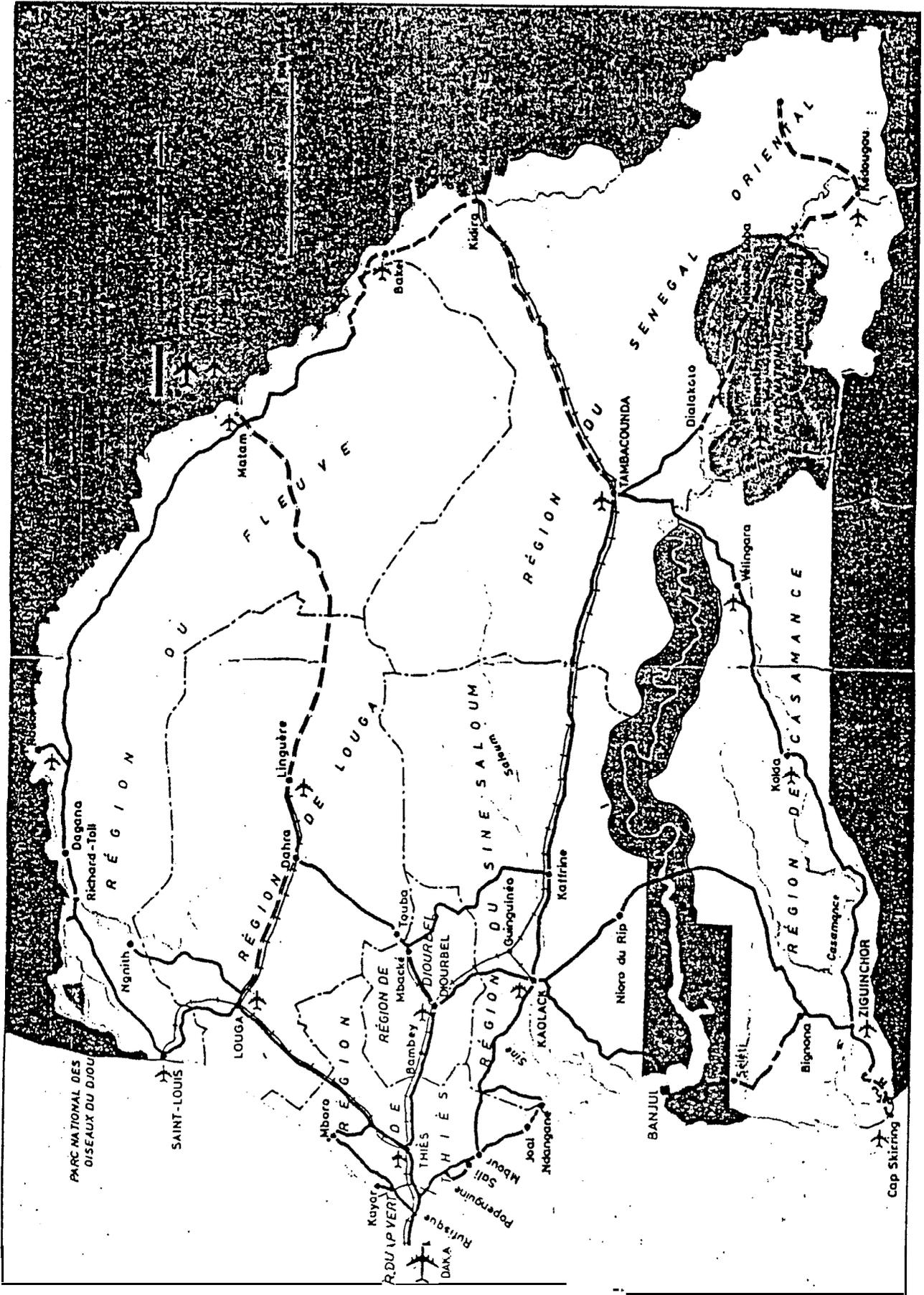
| |
|---------------------------|
| L. S. R. A. |
| DEPARTEMENT ZOO-VETO |
| ARRIVEE 617 - 11 MAI 1987 |

Les ressources minières du SENEGAL sont relativement bien connues et font l'objet d'un certain nombre de recherches. Les substances minérales sont les phosphates; les calcaires; l'illménite, le zircon et le sel marin. Des indices, minéralisés ont également été découverts. Les principaux concernent le fer; le manganèse; l'uranium et le pétrole.

Le SENEGAL est également un pays à vocation agricole. 70% de la population tirent leur revenu des activités agricoles. Le secteur primaire (agriculture, élevage, forêt; pêche) représente 30 % de la production intérieure brute. Bien que possédant des atouts considérables dans le domaine de l'élevage, le SENEGAL venant de traverser une décennie marquée par la sécheresse présente un cheptel durement éprouvé.

Le sixième plan quadriennal de développement économique et social a été élaboré pour la période allant du 1er juillet 1981 au 30 juin 1985. Les quatre principaux objectifs de ce plan sont :

- l'amélioration de la situation des finances publiques;
- la réduction du déficit de la balance commerciale;
- le retour à une politique de vérité des prix, plus souple;
- une vaste réforme de la politique agricole;.....



FICHE SIGNALETIQUE 1982

Superficie totale : 3.97 000 km²

Surface agricole utile : 2,5 millions d'ha soit à peine 13 % de la superficie totale.

Population : . 6 038 000 habitants dont 60 % de ruraux (taux d'urbanisation de 3,5 %)

. le taux moyen de croissance annuelle est de 2,9 %

. densité moyenne de population : 31 hab/km²

. revenu intérieur brut par habitant en Francs CFA

1980 93 547,00

1981 97 595,00

1982 113 423,130

La population active représente 2 917 000 personnes et l'effectif des salariés en août 1981 était de 304 000.

L'éducation des jeunes (de 6 ans à enseignement supérieur) concerne Y % de la population, soit 565 962 personnes.

La descendance moyenne finale est de 7,16 enfants. Le nombre moyen de naissance par femme est de 3,53 enfants.

La durée moyenne de l'allaitement est de 20 mois. Le taux brut de mortalité est de 19 % et le quotient de mortalité infanto-juvénile (entre 0 et 5 ans) est de 27,7 %.

Principales villes :

| | | | |
|------------------|---|-----------|-----------|
| DAKAR (capitale) | : | 1 341 000 | habitants |
| THIES | : | 139 170 | habitants |
| KAOLACK | : | 125 776 | habitants |
| SAINT LOUIS | : | 107 072 | habitants |
| ZIGUINCHOR | : | 84 104 | habitants |

Unité monétaire :

1 Franc C. f. A. = 0,02 F. F.

Lanaue

Le français est la langue officielle.
Le Ouolof est la langue dialectale la plus répandue.

Religion :

Musulmans : 86 %
Animistes : 10%
Catholiques : 4 %.

Source : Situation économique en 1982.
Direction, de la Statistique.
Ministère de l'Economie et des Finances.

TITRE II - L'ELEVAGE ET SA PLACE AU SEIN DE L'AGRICULTURE

2.1. LE CONTEXTE NATUREL ET AGRICOLE

Le climat est de type soudanien sec et chaud avec une seule saison des pluies, appelée hivernage; qui dure de quatre à six mois (Juin à Octobre).

Les précipitations varient entre 200 mm au Nord du SENEGAL et 1 100/1 200 mm au Sud.

La plus grande partie du SENEGAL appartenant à la zone sahélienne et sahélosoudanienne, la production agricole est largement dépendante des aléas climatiques et particulièrement des déficits pluviométriques chroniques qui peuvent évoluer en véritable sécheresse.

On distingue généralement sept zones naturelles :

1. La vallée du fleuve SENEGAL au Nord où se cultivent le sorgho et le petit mil.
2. La zone du Cap Vert où se situe l'agglomération Dakaroise.
3. La zone côtière de Saint-Louis à la Gambie; souvent marécageuse, où se pratiquent les cultures maraîchères.
4. La zone arachidière; en arrière de la précédente, s'étendant sur une profondeur de 100 à 120 km.
5. Le SENEGAL oriental, zone aride et plus élevée, s'étendant vers l'Est jusqu'à la Falémé.
6. La zone sylvo-pastorale, comprise entre la zone arachidière et la zone du Fleuve et le SENEGAL Oriental, sans relief et sans cours d'eau permanent.
7. La CASAMANCE zone la plus méridionale et la plus arrosée, naturellement vouée à l'agriculture.

Les deux principales zones d'élevage sont la zone sylvo-pastorale et la CASAMANCE qui; en la matière, est 'peu connue pour sa production de viande.

L'agriculture constitue l'activité principale de la population et procure près du tiers des ressources de l'économie nationale.

Loin cependant de satisfaire les besoins du pays, l'agriculture dominée par la culture arachidière destinée à l'exportation est déficitaire en produits vivriers (céréales, viandes . .).

2.2. L'ELEVAGE LAITIER

2.2.1. Le Cheptel

Les seules statistiques disponibles sont celles du Service de l'Elevage mais elles sont sujettes à caution.

En effet l'enregistrement statistique peut-être biaisé de plusieurs manières :

- erreurs d'échantillonnage de la part des responsables du Service de l'Elevage qui effectuent leurs enquêtes sur le terrain dans des conditions très difficiles
- modification de la part des statisticiens qui pour le calcul des effectifs de l'année en cours appliquent bien souvent à ceux de l'année précédente un taux de croissance en accord avec les objectifs du plan.

Les statistiques de la F.A.O. ne sont guère plus satisfaisantes dans la mesure où elles s'inspirent des sources officielles.

On pourra donc utiliser les statistiques officielles en faisant les réserves suivantes :

- les chiffres communiqués sont généralement sous-estimés.
- les tendances réelles de l'évolution des effectifs apparaissent difficilement.

Un fait important dont l'évidence n'est pas certaine à la lecture des statistiques officielles, doit être souligné : les sécheresses successives de 1972-1973, puis de l'été 1977 et de 1983 ont durement affecté le cheptel; surtout dans la zone Nord du pays.

La répartition des races et des types d'élevage correspond grosso modo au découpage des zones climatiques; sans que cette séparation ne soit tout à fait aussi nette.

- aux climats sahélien et sahélo-soudanien au Nord du pays correspond un élevage de type pastoral à base de zébus et de petits ruminants longilignes. Les principales régions d'élevage sont celles du Fleuve, de Diourbel et du Siné-Saloum.
- au climat guinéen (Sud de l'isohyète 750 mm) correspond un élevage de type sédentaire à base de N'Dama, race locale trypano tolérante. La principale région d'élevage est la CASAMANCE.

| REGION | BOVINS (têtes) | % | OVINS ET CAPRINS (têtes) | % | PORCINS (têtes) | % |
|---------------------|-------------------|------|--------------------------------|------|--------------------|------|
| CAP VERT | 12 300 | 0,5 | 26 000 | 0,8 | 34 000 | 18,1 |
| CASAMANCE | 475 000 | 20,4 | 584 000 | 17,4 | 105 000 | 56,0 |
| *W.-W. DIOURBEL | 104 000 | 4,5 | 136 000 | 4,0 | 1 020 | 0,5 |
| FLEUVE | 482 000 | 20,7 | 861 000 | 25,6 | 7 140 | 3,8 |
| SENEGAL ORIENTAL | 356 400 | 15,3 | 257 000 | 7,7 | 5 400 | 2,9 |
| SINE-SALOUM | 450 000 | 19,3 | 580 000 | 17,2 | 11 420 | 6,2 |
| THIES | 116 400 | 5,0 | 338 000 | 10 | 2 340 | 12,5 |
| LOUGA | 332 700 | 14,3 | 582 000 | 17,3 | - | - |
| TOTAL | 2 328 800 | 100 | 3 364 000 | 100 | 187 440 | 100 |

Source : Direction de la Santé et des Productions animales.

2.2.2. Les conditions d'élevage

Au SENEGAL l'élevage est encore essentiellement extensif bien que certaines tentatives de modernisation et d'intégration de l'élevage à l'agriculture aient été entreprises; mais celles-ci ne concernent que l'embouche.

Les principaux éleveurs sont les Peuls (250 000 environ) qui pratiquent l'élevage de type pastoral. Les seuls contrôles existants, en matière d'élevage, sont de type sanitaire et sont effectués par les vétérinaires et les agents techniques de l'élevage.

Le rendement laitier est généralement ignoré des éleveurs. Il est de toute façon médiocre : 3 à 5 litres par jour pour les zébus, 0,5 à 2 litres pour les N'Damas. Quelle que soit la zone d'élevage, le contexte climatique et la malnutrition entraînent de mauvaises conditions de santé des animaux.

2.2.3. Etudes et recherches dans le domaine de l'élevage laitier et de l'alimentation animale

La laboratoire national de l'élevage et de recherches vétérinaires a publié en avril 1984 les résultats de travaux effectués par J.P. Denis concernant l'élevage d'animaux laitiers : des femelles laitières de races montbéliarde et pakistanaise sont étudiées depuis 1976 au SENEGAL et diffusées depuis fin 1982 dans des élevages privés. Le problème essentiel du développement de cet élevage intensif est d'ordre alimentaire, tant sur le plan technique (rationnement; utilisation des cultures fourragères, des sous produits locaux) que sur celui de la gestion en général des différentes sources de produits utilisables.

En 1979, les deux ministères :

- Le Ministère du Développement Rural et de l'Hydraulique à DAKAR
- Le Ministère de la Coopération à PARIS,

publiaient une étude, qu'ils avaient fait faire; sur les sous-produits agro-industriels utilisables dans l'alimentation animale au Sénégal.

Le tableau présenté ci-après recense les sous-produits actuellement disponibles ; cette liste est très intéressante, mais reste le problème du coût du transport ou de l'approvisionnement continu, de ce fait ces sous-produits ne sont guère utilisés en production animale à l'exception de quelques centres comme la ferme ISRA, (Institut Sénégalais de Recherche Agronomique) de Sangalkam.

Depuis lors, les recherches ont démontré également l'intérêt des tourteaux issus du traitement des fruits.

TITRE III - LA PRODUCTION DE LAIT FRAIS ET DE PRODUITS LAITIERS

3. 1. LA COLLECTE DU LAIT FRAIS

3.1.1. Destination du lait frais

Les estimations officielles situent le nombre de vaches laitières en lactation, à 230 000 en 1982 (FAO), avec un rendement de 370 kg/lactation.

En 1983, la production annuelle était d'environ 123 510 T de lait frais dont l'essentiel est **autoconsommé** sous **différentes** formes :

- alimentation des veaux
- fabrication du beurre, de lait caillé et de fromages .

Une infime partie de la production est commercialisée dans les environs immédiats des zones de production, ce qui, appliqué à la réalité africaine, signifie que le lait est vendu aux proches parents et eux voisins du producteur. Le lait n'est jamais collecté de manière organisée, il est consommé sur place en l'état.

Outre la Fromagerie Orientale de CASAMANCE, une seule autre tentative de collecte de lait a été faite. Il s'agit de l'usine de SAINT LOUIS. Cette opération s'avéra un échec coûteux car la Centrale Laitière, projet de la F.A.O. totalement abandonné, avait été conçue sur des bases d'approvisionnement beaucoup trop optimistes.

Deux projets seraient actuellement à l'étude pour la région du Fleuve :

- FLOAR FARM HOLDING à KADAR-BONGO (prés de l'aéroport de SAINT LOUIS) : ferme terminée depuis trois ans dans laquelle il n'y a encore aucun animal !
- Monsieur Makati DIA de la même région aurait un financement pour un projet de 300 vaches, étudié pour une société française : SOL HUMO (?).

Le cas de la fromagerie orientale de CASAMANCE sera abordé dans le chapitre suivant.

3.2. LES USINES DE RECONSTITUTION DU LAIT.

Au SENEGAL les usines de reconstitution du lait revêtent une importance particulière compte tenu de **l'inexistence de la collecte de lait frais**. Leur production représente une part essentielle de la consommation sénégalaise de produits laitiers de base et leur approvisionnement constitue le marché principal pour les exportateurs de lait en poudre en vrac et de butter oil.

En effet sur l'ensemble de la poudre de lait en vrac importée au SENEGAL les usines de reconstitution en consomment près de 82 % . Elles consomment la totalité du volume importé de butter oil.

On peut distinguer actuellement deux types de fabrication distinctes et dont les besoins en poudre ne sont pas équivalents : la fabrication de lait concentré sucré et non sucré et la fabrication de lait stérilisé, de yaourts, de produit frais et de desserts.

3.2.1. La fabrication de lait concentré sucré et non sucré

La consommation de lait concentré sucré et non sucré n'est pas d'introduction récente au Sénégal.

En 1965 déjà (1) les Sénégalais consommaient environ 4 000 tonnes de lait concentré sucré et 4 000 t de lait concentré non sucré. Mais à cette époque les produits consommés étaient tous importés et l'on trouvait les marques NESTLE, BONNET RDUGE (2) GLORIA et FRANCE LAIT, avec une nette prédominance de NESTLE pour lait concentré sucré.

NESTLE disposait à DAKAR d'un dépôt important; CODIPRAL, par l'intermédiaire duquel il commercialisait, outre le lait concentré, du café et des arômes.

En 1971, la S.C.A.C. décida de monter une usine de reconstitution et fonda à cet effet une société anonyme, la Société Industrielle des Produits Laitiers (S.I.P.L.) associant notamment la C.F.C.D. (3)

(55 % des parts) détenue majoritairement par la S.C.A.C. et FRANCE LAIT (10 % des parts). La réalisation de l'usine fut confiée à FRANCE LAIT et à la S.I.L.O.M. (4); l'usine entra en fonctionnement dans le courant de l'année 1972.

- (1) cf. Etude C.F.C.E. - le marché des Produits Laitiers au SENEGAL - janvier 1967.
- (2) Condensfabriek Friesland.
- (3) Compagnie financière et Commerciale de Distribution.
- (4) Société d'investissement Laitiers Outre-mer.

Il existe donc deux usines CODIPRAL et S.I.P.L., dont les capacités de production respectives annuelles sont de 12 000 tonnes de concentré sucré et non sucré pour CODIPRAL et de 12 000 à 15 000 tonnes de concentré sucré et non sucré pour S.I.P.L.

Les deux sociétés étaient réunies au sein d'une association participation qui entravait un compte d'exploitation général et un compte de pertes et profits communs aux deux entreprises. Le plus important était qu'en matière d'approvisionnement les décisions étaient prises par un comité de direction réunissant les directeurs des deux sociétés.

Ces accords viennent d'être rompus par SIPL et cette dernière s'approvisionne maintenant exclusivement chez FRANCE LAIT.

En 1982 la production nationale était la suivante :

| | |
|----------------------------|------------|
| Lait concentré non sucré = | 5 000 t |
| Lait concentré sucré | ≈ 10 000 t |
| | ----- |
| T O T A L | 15 000 t |
| | ===== |

Les consommations de matières premières sont les suivantes :

| | |
|-----------------------|---------|
| Poudre de lait à 0, % | 3 060 t |
| Butter oil | 1 235 t |

L'analyse de. statistiques présente un taux de croissance de la production de l'ordre de 10 % par an, avec une orientation plus prononcée de la production vers le lait concentré; non sucré.

3.2.2. La fabrication de lait stérilisé, de yaourts, de produit frais et & desserts

L'insuffisance de la production laitière Sénégalaise, les difficultés inhérentes à la collecte et à la transformation du lait ont amené un vétérinaire français; Frédéric BAREIL, à créer en 1954 une usine de fabrication de produits frais fonctionnant pour la plus grande part à partir de lait reconstitué.

En 1970, une deuxième usine fut montée, à l'initiative du fils du fondateur, pour la fabrication de lait stérilisé à partir de lait reconstitué. Actuellement la société produit et commercialise sous la marque SAPROLAIT.

La S.I.P.L. a également produit en grande quantité des yaourts sous la marque "YOPLAIT".

La production de yaourts pour 1982 était de 480 tonnes avec une consommation de lait concentré à 26 % de 72 tonnes.

Dans les années à venir l'évolution de la consommation en lait stérilisé, yaourts et produits frais doit être faible (taux moyen de croissance annuel de 2,5 à 5 %).

TITRE IV - LE COMMERCE EXTERIEUR DE PRODUITS LAITIERS

4.1. LE COMMERCE EXTERIEUR SENEGALAIS

Le Commerce Extérieur Sénégalais **présente** quelques caractères qu'il est important de connaître :

- La balance commerciale globale est déficitaire
- La balance commerciale agro-alimentaire est équilibrée

Ce **résultat** masque en réalité la dépendance alimentaire du SENEGAL vis à vis de l'extérieur. L'excédent n'est obtenu qu'en raison de l'importance des exportations de produits arachidières, alors que si l'on faisait le compte des produits agro-alimentaires directement consommables le solde s'inverserait aussitôt.

En ce sens la structure du Commerce Extérieur reflète parfaitement celle de la production : une agriculture pareillement vouée à l'exportation comme l'est celle du Sénégal, ne peut satisfaire les besoins vivriers de la population.

- Les importations Sénégalaises de produits agro-alimentaires sont constituées surtout par des produits de masse : céréales (67 % en volume dont 43 % en riz), sucre (12 %), produits de la minoterie et graisses (4 %).

Les produits laitiers quant à eux représentent à peine 2 % des volumes importés, malgré la faiblesse de la production laitière Sénégalaise. Le caractère marginal de la consommation de produits laitiers apparaît d'emblée au niveau des importations.

- La France est le premier fournisseur (environ 40 % des importations) et le premier client (environ 50 % des exportations).

Parmi les autres principaux fournisseurs, dont aucun ne représente plus de 10 % des importations, figurent les Etats-Unis, la R.D.A., les Pays-bas, la Belgique, la Côte d'Ivoire, le Nigeria . . .

Les importations sénégalaises concernent les produits suivants :

- alimentation; boissons; tabacs
- . énergie et lubrifiants
- . matières premières
- . produits manufacturés
- . biens d'équipement
- . biens de consommation

Alors que les exportations touchent :

- produits arachidières
- . phosphates
- . produits pétroliers
- . produits de la pêche
- . coton et tissus de coton
- . chaussures
- . divers

4.2. LES IMPORTATIONS DE PRODUITS LAITIERS

Un aperçu plus synthétique de la situation est donné dans les tableaux ci-dessous. Les produits ont été regroupés en grandes catégories :

lait en poudre ou solide, beurre, lait frais, fromage et lait concentré.

a) les données fournies par la F.A.O pour l'année 1981 nous permettent de dresser le bilan suivant des importations et exportations de produits laitiers :

| PRODUIT | IMPORT | | EXPORT | |
|-----------------------------|---------------|------------|--------|---------|
| | T | U.S. \$ | T | U.S. \$ |
| Lait frais | 969 | 400 000 | 22 | 27 000 |
| Lait en poudre ou solide | 11 553 | 16 293 000 | 1 | 3 000 |
| Lait concentré | 43 | 68 000 | 530 | 595 000 |
| Beurre | 2 501 | 5 066 000 | 5 | 17 000 |
| Fromage + yaourts + caillés | 529 | 1 213 000 | 3 | 17 000 |
| T O T A L | 15 595 | | | |

Ces 15 595 tonnes de produits laitiers étant équivalents à environ 120 000 tonnes de lait liquide.

b) Importations pour 1982 et 1983

| | 1982 | | 1983 - 1 ^{er} semestre | |
|--|----------|----------|---------------------------------|---------------|
| | quantité | Monta. | quantité | Montant FCFA |
| Lait liquide frais ou conser. (+ crème de lait) | 1 355 | 174 3 | 711 | 100 000 000,- |
| Lait en poudre ou solide | 18 100 | 6400 0 | | 700 000 000,- |
| Lait condensé sucré ou non | 1,7 | 700 00,- | - | - |
| Beurre | 1 558 | 1202 5 | 10 | 100 000 000,- |
| Fromages et caillés, yaourts | 524 | 398 000 | 140 | 100 000 000,- |

La comparaison faite entre l'ensemble de ces valeurs démontre :

- Un taux d'évolution croissant des importations de lait liquide, donc une demande toujours plus importante.
- Une augmentation des importations de lait en poudre entre 81 et 82 mais vraisemblablement une baisse sur 83.
- Une baisse brutale des importations de lait condensé pour devenir nulles, s'expliquant par la production locale des 2 usines, protégées par une politique de protectionisme de la part du Gouvernement.
- Un taux d'évolution décroissant des importations de beurre.
- Un taux constant des importations de fromage.

4.3. L'APPROCHE DU MARCHÉ SENÉGALAIS

Les fournisseurs

On en distingue trois types :

- les producteurs, cas le plus rare : FRANCE LAIT
- les sociétés spécialisées dans l'exportation et les entreprises de groupages : FROMANCAIS, CENTRE INTERNATIONAL DE TRANSACTIONS.
- les centrales d'achats des grands groupes : NESTEC pour NESTLE, RUNGIMEX pour SCORE, SAPAC et G.B. INNO-B.M. pour SAHM-PRIBA.

Le mode d'approvisionnement

Divers facteurs ont influencé et influencent toujours le mode d'approvisionnement du marché Sénégalais :

- la taille réduite de ce marché
- l'existence d'importateurs de produits agro-alimentaires implantés de longue date et généralement d'origine française,
- l'existence de chaînes de magasin dépendant de sociétés implantées en Europe.

De ce fait les importateurs et les distributeurs ont cherché à s'approvisionner en Europe au gré des besoins du marché beaucoup plus que les exportateurs n'ont cherché à vendre sur le marché Sénégalais.

Les canaux d'importation

La totalité des importations de produits laitiers passe par DAKAR.

L'analyse des différents importateurs laisse apparaître la nette prédominance des maisons de commerce traditionnelles d'origine européenne.

Il convient aussi de souligner la présence des supermarchés au rang des importateurs directs. Ils représentent un important courant de marchandises qui échappe pour une bonne part aux importateurs traditionnels.

Les transports

La plupart des produits laitiers sont acheminés par bateau en cales frigorifiques ou en cales ordinaires suivant la nature des produits.

Seuls certains fromages particulièrement délicats; comme le fromage de chèvre, et les produits frais sont acheminés par avion.

Les délais d'acheminement sont de 5 à 7 jours lorsqu'il s'agit des bateaux de la Conférence.

Ils peuvent s'étendre à plus d'un mois pour les bateaux hors Conférence, mais dans ce cas le coût total du transport est beaucoup moins élevé. Pour cette raison la poudre de lait en vrac étant facturée C.A.F., celle-ci est de préférence acheminée par les navires hors Conférence.

Les temps d'attente pour le débarquement à quai sont généralement courts (de l'ordre de 24 heures) et le déchargement du navire ne prend que quelques heures.

Le circuit physique des marchandises est le suivant :

navire - quai - entrepôts sous douane - entrepôts du transitaire

Les entrepôts sous douanes sont équipés de frigorifiques, mais le coût d'exploitation en est très élevé.

La marchandise n'est totalement garantie qu'à partir du moment où elle se trouve dans l'entrepôt du transitaire. Les plus gros importateurs disposent eux-mêmes d'un entrepôt.

Quelques problèmes peuvent être évoqués à propos des transports :

- Même pour des navires de la Conférence les délais d'acheminement sont encore importants.
- La transmission des documents relatifs à la marchandise est trop lento et peut faire perdre 24 à 48 heures au moment du débarquement.
- La rudesse des manipulations à quai et la fréquence des vols sur les bateaux et en douanes rendraient nécessaire la location de conteneurs de volume réduit (3 à 5 m³) qui pourraient être utilisés jusqu'à l'entrepôt du transitaire.

Or actuellement seuls peuvent être loués des conteneurs de gros volume (Société DELMAS VIELJEUX) d'autant plus coûteux qu'ils remontent généralement à vide sur l'Europe.

- Les taxes portuaires sont très élevées.
- Il est souvent difficile de trouver un navire à certaines époques de l'année (mois d'Août).

TITRE V - LA DISTRIBUTION DES PRODUITS LAITIERS.

5.1. LES STRUCTURES COMMERCIALES

Assez schématiquement on peut structurer le commerce intérieur de la façon suivante :

- Les importations et le commerce de gros sont réservés aux maisons traditionnelles d'origine européenne et à quelques Libanais.
- Le commerce de demi-gros est le domaine des Libanais.
- Le commerce de détail est entre les mains des Maures et des Sénégalais.

La distinction entre les différents niveaux de la distribution n'est pas toujours très nette. A DAKAR un importateur cumule généralement cette fonction avec celle de grossiste ou de demi-grossiste. Hors de Dakar le demi-grossiste est généralement aussi détaillant.

Il faut noter à ce niveau que les liaisons DAKAR - CASAMANCE posent souvent des problèmes bien que depuis la création de la SENEGAMBIE, aucune barrière douanière ne sépare le SENEGAL de la GAMBIE ; en effet, la traversée de la GAMBIE et de son fleuve amène en soi beaucoup de difficultés. La CASAMANCE souffre de son enclavement.

5.2. LA CHAINE DU FROID ET LES CAPACITES DE STOCKAGE

Les principaux importateurs grossistes disposent de chambres froides et de chambres de congélation. Leurs entrepôts sont vastes et le plus souvent bien tenus. Peu de sociétés cependant disposent d'installations réellement modernes : cette absence d'investissement récents est à mettre sur le compte 'du climat des affaires; dominé par la morosité. Seules les plus grosses sociétés envisagent de se moderniser et sont tenues par la force des choses à une gestion plus rigoureuse de leurs stocks.

Au stade de demi-gros, La situation est loin d'être aussi satisfaisante :

Les chambres froides peuvent faire défaut et les entrepôts sont souvent des hangars surchauffés et encombrés. La gestion des stocks y est certainement peu rigoureuse et en tout état de cause difficile à mettre en place, d'ailleurs seuls les produits les moins fragiles tels que le fromage fondu et la poudre de lait sont commercialisés à ce stade.

Enfin au stade de détail; la situation est radicalement différente suivant que l'on envisage le secteur moderne de la distribution constitué par les supermarchés ou le secteur traditionnel des petits détaillants :

- Les supermarchés sont à présent bien équipés en froid : les trois supermarchés de DAKAR disposent tous, de meubles frigorifiques Bonnet Neuhaus maintenant une température ambiante de 4 à 5° 3. D'autre part l'usage de l'air conditionné s'est généralisé.
- Le secteur traditionnel quant à lui est inorganisé et n'applique aucune méthode moderne de distribution. Son équipement en froid, quand il existe, se réduit à la glacière ou à la petite armoire frigorifique. L'entreposage des marchandises se fait toujours dans des conditions précaires qui mettent les produits fragiles à rude épreuve.

5.3. LA ROTATION DES STOCKS

C'est au niveau des stades ultimes de la distribution que la rotation des stocks est la plus défectueuse. Mais là encore la situation n'est pas similaire entre DAKAR et le reste du pays. Le contrôle des fournisseurs et la pression de la demande font tourner les stocks des détaillants de DAKAR assez rapidement,

En brousse la situation est le plus souvent déplorable. En raison de leur isolement, de l'irrégularité des approvisionnements, les détaillants constituent des stocks provisionnels qui ne sont pas forcément en rapport avec leur volume de vente. Ainsi le cas a été cité de boîtes de lait concentré ayant séjourné de six mois à un an dans l'étal d'un détaillant.

La trop lente rotation des stocks, les conditions précaires d'entreposage, les manutentions artisanales et souvent brutales sont responsables des dommages subis par certains produits.

5.4. LES CIRCUITS DE DISTRIBUTION

Tous les grossistes se trouvent concentrés sur la zone de DAKAR ainsi que la quasi-totalité des demi-grossistes et près du tiers des détaillants. Les régions excentrées sont en général très mal pourvues en réseaux commerciaux. Cette structure est le résultat de la socialisation des circuits commerciaux de l'arachide qui a provoqué un retrait des maisons de commerce françaises de l'intérieur vers DAKAR. La conséquence, malgré les efforts du gouvernement pour développer les sociétés succursalistes (SONADIS), en a été une désorganisation totale du commerce intérieur.

On peut distinguer deux types de circuits :

. Les circuits intégrés

SONADIS est l'ensemble le plus structuré et le plus important du SENEGAL. La société assure la distribution jusqu'au niveau de détail.

La C.F.A.O. et MAUREL et PROM exercent leurs activités jusqu'au stade demi-grossiste. Elles disposent de nombreuses succursales à l'intérieur du pays.

Il n'existe donc que trois sociétés organisées qui assurent une distribution en brousse.

. Les circuits éclatés

Ce sont les traditionnels intermédiaires, grossistes, demi-grossistes et détaillants dont les principaux figurent dans les fiches.

La répartition suivant les catégories est très inégale : derrière les quelques gros commerçants se trouvent de nombreux demi-grossistes et une masse de détaillants.

Parmi ces détaillants, les trois supermarchés de DAKAR (SAHM PRIBA, SCORE, FILFILI) constituent actuellement la forme de distribution la plus moderne.

TITRE VI - LA CONSOMMATION DE PRODUITS LAITIERS

6.1. LA POPULATION

Au SENEGAL se côtoient trois types de population qui se distinguent par l'origine et par le type de vie :

- La population Sénégalaise proprement dite composée d'africains ou d'immigrés (libanais) de nationalité sénégalaise.
- La population européenne permanente composée des membres des missions diplomatiques ou d'assistance technique.; ainsi que des anciens colons ou descendants de colons.
- La population européenne occasionnelle composée pour l'essentiel de touristes mais aussi d'hommes d'affaires.

L'ensemble de cette population se répartit ainsi :

| | |
|---|--------|
| Sénégalais | 97,6 % |
| Guinéens (Conakry) (Bissau + Cap Vertiens) | 1,3 % |
| Français | 0,3 % |
| Mauritaniens | 0,2 % |
| Autres | 0,9 % |
| | ----- |
| | 100 % |

Pour les besoins de l'étude, il est plus significatif de recomposer ces trois catégories de population par tranches de revenus et par habitudes de consommation. On peut alors regrouper les consommateurs en deux grandes classes :

- les consommateurs à moyens et bas revenus et aux habitudes de consommation africaines : c'est la majorité des nationaux sénégalais.
- les consommateurs à hauts revenus et aux habitudes de consommation européennes : ce sont certains Sénégalais privilégiés; les libanais commerçants et les européens résidents ou touristes.

6.1.1. Les consommateurs A moyens et bas revenus

Ils sont présents eu niveau de trois types de marchés de consommateurs : l'agglomération Dakaroise; les autres centres urbains et les zones rurales :

- * Le zone du Cep Vert (agglomération Dakaroise principalement) apparaît ainsi; A l'issue de cette analyse, comme étant le centre d'une mutation démographique extrêmement importante; elle représente un marché en pleine expansion de jeunes consommateurs fraîchement urbanisés. Ce marché est immédiatement accessible par la voie du commerce de détail ou du petite commerce ambulant très actif. dans cette région.
- * Les autres centres urbains de quelque importance (Thiès, Kaoleck, Saint-Louis; Ziguinchor, Diourbel, Louge et Rufisque) présentent aussi mais dans une moindre mesure des traits communs avec la zone Dekeroise. Ils sont de ce fait soumis eux mêmes mutations et constituent des marchés potentiels pour les produits laitiers.
- * Enfin le population rurale est un marché beaucoup plus difficile A atteindre en raison et de sa structure et de son isolement géographique.

Le population rurale est en effet une population dont la croissance est bien inférieure A celle de la population urbaine et où les classes d'âges inférieures (moins de 20 ans) sont moins fortement représentées (50 % de le population totale du SINE SALOUM par exemple).

Cette population très dispersée sur le territoire Sénégalais et dont l'éloignement géographique est renforcé par la précarité des moyens de communication ne peut être ravitaillée de l'extérieur que par les petits épiciers de brousse sédentaires ou ambulants.

6.1.2. Les consommateurs à hauts revenus

a) La population permanente : européens, sénégalais et libanais

Les seuls chiffres précis concernant la population européenne sont ceux que fournit la mission de coopération française (coopérants techniques et enseignants). Ils ne sont pas exhaustifs bien entendu, mais ils permettent de fonder les estimations en ayant une limite inférieure à cette population.

Les caractéristiques démographiques de ce genre de population sont les suivantes :

- C'est une population essentiellement citadine et plus précisément dakaraise.
- C'est une population stabilisée pour ce qui est des européens résidant et travaillant au SENEGAL et dont la seule évolution est constituée par le renouvellement du personnel de coopération.

Cette population est condamnée à terme à disparaître progressivement des postes qu'elle occupe dans l'administration, l'enseignement, l'industrie ou les affaires en raison du processus de sénégalisation engagé depuis quelques années.

Il est certain que le SENEGAL ne peut se passer actuellement de la plupart des cadres européens qui sont nécessaires à son développement mais chaque fois que cela sera possible le gouvernement cherchera à les remplacer par des nationaux.

La classe de population constituée par les Sénégalais à hauts revenus (cadres de l'administration ou des affaires) est plus mouvante. Cette néobourgeoisie sénégalaise est d'origine récente (l'indépendance date du 4 avril 1960) et a profité largement des nouvelles structures du pays. Il est permis de penser que l'accès à cette catégorie de privilégiés sera de plus en plus difficile pour les nouvelles générations qui trouveront les places déjà prises. Il n'est pas non plus pensable d'envisager la multiplication des emplois improductifs au sein d'une économie comme celle du SENEGAL.

Il convient d'ajouter aux deux classes précédentes la catégorie des libanais commerçants disposant de revenus qui se comparent à ceux des européens.

b) La population occasionnelle : les touristes européens

Le tourisme au SENEGAL est en plein essor et bénéficie de l'aide de l'état.

Cette évolution est significative au niveau des unités enregistrées pour les non résidents, ces dernières années :

| | | | |
|------|---------|---|------------|
| 1980 | 862 034 |) | |
| | |) | aug. 10 % |
| 1981 | 951 106 |) | |
| | |) | aug. 4,5 % |
| 1982 | 993 417 |) | |

La base du taux de croissance entre 1981 et 1982 s'explique par l'évolution d'un tourisme luxueux et confortable de grands hôtels vers un tourisme plus sportif et sauvage en campements et villages A l'intérieur du pays (réserves zoologiques du DJOURDI et du NIOKOLO TOBA, région de la CASAMANCE).

6.2. LE POUVOIR D'ACHAT

La conjonction de deux facteurs; le revenu et les prix, détermine la réalité du pouvoir d'achat dans les différents milieux considérés.

Il est évident que l'imprécision des données statistiques rend le calcul de celui-ci très aléatoire voire même illusoire dans le cas de la population africaine traditionnelle.

Il n'est cependant pas totalement sans signification d'en donner un ordre d'idée dans la mesure où la statistique sénégalaise modelée sur la statistique française permet des comparaisons sur une base homogène.

6. 2. 1. La pouvoir d'achat des consommateurs à moyens et bas revenus

Le PIB par tête avec 1 460,- FF en 1983 se situe à un niveau très bas par rapport aux normes internationales. D'autre part la croissance est inférieure à celle du Revenu Intérieur Brut, car la population croît plus vite que les ressources.

Il est possible de se faire une idée de l'évolution des prix de détail en se rapportant à l'indice des prix à la consommation sénégalaise que publie la Direction de la Statistique. L'indice inclut; outre une très grande majorité de produits locaux, des articles d'importation.

EVOLUTION PAR GROUPE D'UTILISATION-DE L'INDICE DES PRIX
A LA CONSOMMATION SENEGALAISE (Base 100 en 1967)

| Groupes d'utilisat. | Nombr. d'art. | Moyennes annuelles | | | | | | TMCA (1) |
|---------------------------|------------------|--------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------------|
| | | 1977 | 1978 | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | |
| Lait; Oeuf; Corps gras | 9 | 200,8 | 202,3 | 203,8 | 236,9 | 251,6 | 275,5 | + 9,5 |
| Alimentation | 71 | 250,6 | 268,9 | 287,8 | 315,9 | 318,3 | 383,7 | + 20,5 |
| Ensemble | 151 | 226,8 | 234,6 | 257,3 | 279,7 | 296,3 | 347,8 | + 17,4 |

Source : Direction de la Statistique

(1) T. M. C. A. = Taux Moyen de Croissance Annuelle

L'analyse de ces données permet de constater que le T.M.C.A., pour lait/oeuf/corps gras, correspond grossièrement à l'inflation alors que l'alimentation dans son ensemble voit un indice des prix plus que doublé ; ceci peut permettre une progression de la consommation des produits laitiers.

6.2.2. Le pouvoir d'achat des consommateurs à hauts revenus

Les coopérants disposent généralement de revenus très confortables mais une grande partie, de ceux-ci n'est pas dépensée au SENEGAL et investie en Métropole.

D'autre part, il existe peu d'informations précises sur les revenus des cadres supérieurs et moyens sénégalais. En règle générale ils doivent se situer à un niveau légèrement inférieur à celui des européens mais de toute façon très supérieur à la moyenne sénégalaise tant sont grandes les disparités au sein de la société Sénégalaise.

| EVOLUTION PAR GROUPE D'UTILISATION DE L'INDICE DES PRIX | | | | | | | | |
|---|--------------|--------------------|-------|-------|-------|-------|-------|--------|
| A LA CONSOMMATION EN MILIEU ASSISTANCE TECHNIQUE (base 100 en-1961) | | | | | | | | |
| Groupes d'utilisat. | Nomb. d'art. | Moyennes annuelles | | | | | | TMCA |
| | | 1977 | 1978 | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | |
| Lait; Oeuf; Corps gras | 13 | 252,8 | 262,6 | 275,2 | 320,5 | 410,9 | 471,8 | + 14,8 |
| Alimentation | 86 | 305,4 | 342,2 | 384,4 | 430,0 | 483,2 | 535,6 | + 10,8 |
| Ensemble | 187 | 267,4 | 287,3 | 311,5 | 351,9 | 391,8 | 440,9 | + 12,5 |

Pour la catégorie des expatriés de l'assistance technique; des cadres supérieurs sénégalais et des touristes; cette dégradation très relative de leur pouvoir d'achat n'aura sans doute pas grand effet sur leurs décisions d'achats; le prix ne sera toujours pas un facteur déterminant d'achat.

Par contre pour la. catégorie des cadres moyens sénégalais un enrichissement progressif du coût de la vie pourrait les amener à différer. certaines décisions d'achats touchant la gamme des produits sophistiqués.

6.3. LES HABITUDES DE CONSOMMATION

6.3.1. Les habitudes de consommation africaines

Les habitudes de consommation de Sénégalais sont traditionnelles et très difficiles à modifier même pour les citadins de souche récente.

La base de l'alimentation est constituée par le-mil, le riz, le sorgho et l'arachide pour les protéines d'origine végétale, le poulet et le poisson pour les, protéines d'origine animale. Dans les villages, le repas familial est composé le plus souvent d'une large platée de mil ou de riz assaisonnée d'huile d'arachide.

Pour les Sénégalais la consommation de produits laitiers est marginale comme l'est celle des cacahuètes ou des fruits, tropicaux pour le français. Elle se fait sous forme de beurre en micropain utilisé pour, le petit déjeuner; de lait et de fromage caillé.

L'existence de 86 % de musulmans au sein de la, population sénégalaise a pour effet de pousser la consommation en période de ramadan.

Les nomades éleveurs utilisent la part disponible de la production laitière de leur troupeau pour la fabrication de beurre et de lait caillé. Le reste des besoins de la population rurale est satisfait par l'utilisation de la poudre de lait en boîte ou en vrac dont l'approvisionnement est assuré par les coopératives "peuls".

Le caractère traditionnel de la consommation se ressent au niveau des comportements d'achat : les sénégalais n'achètent que ce qu'ils connaissent parfaitement. Les laits en poudre sous marque Nestlé ou Laiterie de Craon bénéficient du capital de confiance que leur confèrent leurs années de présence sur le marché.

Il faudra donc souvent de longs délais pour lancer un produit nouveau ou concurrent d'un produit déjà bien implanté.

Enfin le prix constitue un facteur déterminant. Ceci explique le succès des petits boîtes de lait concentré; du beurre en micropain et du fromage fondu en portion.

Pour un même type de produit le succès se joue sur les différences de prix de l'ordre du franc C.F.A.

6.3.2. Les habitudes de consommation européennes

Les consommateurs de types européen sont exigeants et entendent trouver dans les supermarchés ou les hôtels qu'ils fréquentent une qualité et une variété de produits similaires à ce qu'ils rencontrent en France.

Cette exigence est une conséquence de la mutation qui s'est opérée au sein de la population européenne et sénégalaise après l'indépendance.

Les anciens colons avaient adopté un style de vie beaucoup plus intégré au milieu africain. Ils consommaient de nombreux produits locaux qu'ils faisaient préparer par leurs domestiques. Les produits importés et notamment les produits fortement périssables étaient un luxe destiné à améliorer l'ordinaire.

A l'inverse la nouvelle génération d'européens; celle du milieu assistance technique, ne s'est pas laissé influencer par le style de vie africain. Les nouveaux européens ne sont pas des gens qui viennent faire leur vie au SENEGAL et leur court passage dans ce pays n'est pas suffisant pour amorcer leur assimilation; de plus ils sont toujours assez méfiants vis à vis des produits fabriqués localement.

La clientèle africaine à hauts revenus est d'un type un peu particulier. Son origine ne la prédispose pas à consommer des produits laitiers importés et souvent très sophistiqués; cependant son éducation généralement française, sa position sociale, l'amènent à adopter certains types de comportement européens. L'effet d'imitation est très vif au sein de cette classe sociale pour laquelle européanisation et réussite sociale sont intimement liées.

Après de cette catégorie de consommateurs la marque, la qualité et la variété sont les facteurs primordiaux à faire valoir. Les supermarchés dakarois l'ont bien compris en présentant un assortiment de produits laitiers d'une richesse qui n'a rien à envier à leurs homologues français.